

Son frère, **M. Clément NAESSENS**, soldat au régiment d'artillerie, a été également cité à l'ordre du jour : « Téléphoniste dévoué et courageux, méprisant le danger, n'a jamais hésité, quelle que soit la violence des bombardements ; et, plus particulièrement, du 12 au 24 août, a rétabli les liaisons téléphoniques avec le commandement, rendant ainsi les plus grands services à l'armée. »

MM Naessens habitent boulevard Gambetta, 307, à Tourcoing.

M. Armand DUMORTIER, de Tourcoing, sergent au régiment d'infanterie, a obtenu une citation dont voici le texte : « Sous-officier plein d'allant et de courage. Le 10 août 1917, s'est offert comme volontaire pour participer à une reconnaissance hardie, poussée à l'intérieur des lignes ennemies, a devancé, en compagnie d'un de ses hommes, le groupe de tête du détachement, s'est avancé sous le tir de notre artillerie, et, à l'officier, qui lui reprochait sa témérité, a répondu que ses copains qui doivent attaquer demain valent bien la peine qu'on risque notre peau. A rapporté de précieux renseignements sur l'état des destructions des tranchées adverses. » M. Armand Dumortier, décoré de la croix de guerre, habite 209, rue du Blanc-Seau, à Tourcoing.

M. Pierre TILLEULE, de Tourcoing, parti, en août 1914, comme maréchal-des-logis au régiment d'artillerie, fut successivement nommé sous-lieutenant, puis lieutenant, grâce à sa bravoure. Il est actuellement commandant de batterie au régiment d'artillerie lourde. Il a obtenu deux citations à l'ordre du jour.

La première date du 6 septembre 1917, comme sous-lieutenant, décoré de la croix de guerre, à l'ordre du régiment. Officier brave et profondément dévoué ; pendant la période du 1er au 25 août 1917, appelé, par ses fonctions, à séjourner dans un local, sans protection, situé dans une région fréquemment bombardée, y a donné l'exemple du plus grand calme et d'un parfait mépris du danger.

La deuxième date du 15 septembre 1918 : « Le 5e groupe du régiment d'artillerie lourde, sous le commandement du capitaine Gauthier et du lieutenant Tilleule, commandants de batterie : a réalisé, grâce à la préparation de ses tirs et au remarquable entraînement de son personnel, des tirs de destruction les mieux ajustés sur les organisations bétonnées d'un village. »

M. Pierre Tilleule demeure 229, rue Claude-Bernard, à Tourcoing.

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR ROUBAIX

Nous apprenons la mort, à l'Hôpital militaire de Troyes, de **M. Arthur PETIT**, sergent-instructeur au régiment de ligne, atteint de la grippe. Il avait obtenu trois citations, était blessé trois fois et titulaire de la croix de guerre. M. Arthur Petit, qui habitait 66, rue de Tunis, laisse une veuve et deux enfants.

Nous apprenons la mort de **M. François DUVIVIER**, né à Roubaix le 9 septembre 1888, soldat au régiment d'infanterie, décédé à l'Hôpital chirurgical d'Adinkerque (Belgique), le 25 avril 1917, par suite d'intoxication par gaz. Il était le fils de M. J.-B. Duvivier, patron de la Cordonnerie du Saint-Eloi, Grande-Rue, à Croix. Deux autres frères sont au front : Henri, né le 9 juillet 1893, et Edmond, né le 14 décembre 1880. Ce dernier est employé titulaire de la Mairie de Roubaix, Bureau des Ecoles.

TOURCOING

Nous apprenons la mort de **M. Auguste DEHAENE**, maître pointeur au régiment d'artillerie, tué le 1er juin 1917. Un obus de 130 lui ayant emporté les deux jambes, il fut transporté au poste de secours, où il dit à ses camarades : « Ça ne fait rien ; on les aura quand même. Vive la France ! » Puis, comme le commandant épinglait la médaille militaire sur sa poitrine, ses dernières paroles furent pour ses bien-aimés parents. Il était parti le 1er août 1914. Blessé deux fois et cité à l'ordre du régiment, il avait gagné cette citation à l'ordre de la division. Fortement intoxiqué le 2 mai, n'a pas consenti à se laisser évacué. Restant seul à sa pièce, a assuré plusieurs barrages et a, dans la suite, remplacé son chef de pièce, en donnant toute satisfaction.

Voici le teneur du décret qui lui a conféré la médaille militaire : « Maître pointeur très courageux et très dévoué. S'est montré, en toutes circonstances, d'une énergie et d'une bravoure remarquables. A été très grièvement blessé le 1er juin 1917, en donnant la mesure de son héroïsme. Déjà deux fois blessé et quatre fois cité à l'ordre. »

M. Auguste Dehaene était né à Tourcoing, mais habitait Paris depuis vingt-cinq ans environ.

Chronique locale

ROUBAIX

Le Comité de secours aux prisonniers de guerre

Pendant l'occupation ennemie, un Comité de secours aux prisonniers de guerre s'était formé à Roubaix pour venir en aide aux prisonniers de guerre, si mal nourris et si mal traités par les Allemands.

Le Président de ce Comité vient de recevoir, à ce propos, la lettre suivante :

Headquarters, Sewnd Army.
Le 25 octobre 1918.

Monsieur le Président du Comité de secours
aux Prisonniers de guerre de Roubaix,

Monsieur,

Je viens d'apprendre avec grand plaisir ce que vous avez fait pour nos malheureux soldats tombés aux mains de l'ennemi. Grâce à votre généreuse initiative leur sort a été beaucoup amélioré.

C'est à la générosité des Roubaixiens que ces hommes, couverts de la boue héroïque des tranchées, fatigués par les combats, déprimés par la captivité, ont reçu le réconfort moral et physique dont ils avaient tant besoin.

Je tiens à vous faire part, ainsi qu'aux autres membres de votre comité, de ma profonde reconnaissance et celle de mes compatriotes.

Agrez, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

Hubert PLUMER,
Commandant de la 1^{re} armée britannique.

AVIS DES AUTORITÉS MILITAIRES. — On nous communique l'avis suivant :

Ordre de M. le Commandant de Place Britannique
Détritus

Aux habitants de la ville,

Par mesure d'hygiène, tous les détritus provenant des légumes, papiers, etc., doivent être brûlés par les habitants, dans leurs propres lieux, et les cendres seules laissées pour être enlevées par les tombereaux du Service de la Voirie.

GRAND CONCERT DE GALA. — Le Cercle orphéonique *Les XL de Roubaix*, organisera prochainement un grand concert de gala, au bénéfice de l'Œuvre des Orphelins de Roubaix. Nul doute que cette fête de bienfaisance obtiendra beaucoup de succès.

EXPORTATION DE DENRÉES ET PARTICULIÈREMENT DE POMMES DE TERRE. — On nous communique cette note :

Par décision du Général commandant en chef, en date du 29 octobre, communiquée par M. le colonel de Galember, commandant français de la Place de Roubaix, l'exportation de toutes denrées, et en particulier de pommes de terre, en dehors du département du Nord, est interdite par voie ferrée, sauf autorisation donnée par M. le Préfet du Nord.

Succès musical. — Nous enregistrons avec plaisir les succès que vient d'obtenir au Conservatoire national de musique de Lille, une jeune Roubaissienne, M^{lle} Valentine Gillis. Le 1^{er} prix de solfège et le 1^{er} prix de piano lui ont été décernés à l'unanimité, au concours de fin octobre dernier.

Ancienne élève du Conservatoire de Roubaix, elle y entra en octobre 1915 sur concours classe supérieure de pianos avec le n^o 1 et en sortit en juillet 1917, avec le 1^{er} prix de solfège et le 2^o prix de piano.

Reçue au concours d'admission au Conservatoire de Lille, cours supérieurs de piano et solfège, avec le n^o 1 sur 8 concurrentes, elle vient d'obtenir les deux plus hautes récompenses.

Toutes nos félicitations à l'élève, ainsi qu'à ses professeurs, M^{lle} Chateleyn, M. Serglet, Gilbert, professeurs à Lille, M^{lle} Hordoin, M. Albert Duhamel, et Thieffry, professeurs à Roubaix.

AVIS AUX HOMMES RENTRANT DE BELGIQUE OU ILS ÉTAIENT ÉVACUÉS. — La Mairie nous communique cette note :

Tous les hommes appartenant aux classes 1887 jusque 1920 incluse, rentrant de Belgique, sont informés qu'ils doivent se faire inscrire immédiatement à la Mairie, Bureau Militaire, situé Salle-Pierre-de-Roubaix.

Les ajournés des classes 1913 et 1914, qui se sont déjà fait inscrire et qui ont passé une révision depuis la mobilisation sont priés de passer le plus tôt possible au même bureau.

LYS

LA MAIRIE a fait afficher l'arrêté suivant :

Nous, Maire de la Ville, vu les art. 91, 92 et 97 de la loi du 5 avril 1884 ; vu l'art. 471 du Code pénal ; considérant qu'il est fait en cette ville, principalement par des enfants, un usage illimité et abusif de pièces d'artifices, pétards, fusées, etc. ; qu'il y a lieu de prévenir les accidents et incendies qui peuvent en résulter pour ceux qui les emploient comme pour les personnes inoffensives.

Arrêtons : Art. 1^{er}. Il est défendu de tirer des pièces d'artifice, pétards ou fusées dans les rues, chemin, cours et autres lieux publics.

Art. 2. — Il est interdit aux marchands détenteurs d'explosifs, de vendre directement ces matières dangereuses aux enfants mineurs.

Art. 3. — Les contraventions au présent règlement seront constatées par des procès-verbaux et les parents rendus responsables.

Le Conseiller de Préfecture (Signé) Illisible.

Le Maire (Signé) F. LOCUFIER

TOURCOING

La libération du député Inghels

Au début de la seconde séance de la Chambre de lundi, M. Deschanel avait fait la communication suivante, accueillie par les applaudissements enthousiastes de tous les députés, debout.

— Je viens de recevoir de notre consul à Rotterdam la dépêche suivante :

« Député Inghels délivré par émeute de la prison de Colblentz, arrive consulat général français, Rotterdam, santé satisfaisante, a retrouvé ici ses enfants. Très respectueusement. »

» Consul de France. »

LE DEPART DE M. LE LIEUTENANT DEMOLON. — Nous apprenons le prochain départ de M. le Lieutenant Demolon, Chef de la Mission Française, attaché à l'Armée Britannique, à Tourcoing, rappelé auprès de l'Etat-Major Britannique. En cette circonstance nous tenons à adresser au sympathique Officier, au nom de la population de Tourcoing, les remerciements auxquels il a droit pour le dévouement et la courtoisie qu'il a apportés dans l'exercice de ses fonctions si délicates.

Aux hommages que nous adressons à M. le lieutenant Demolon, nous joindrons ceux qui reviennent à ses excellents collaborateurs, qui arrivèrent avec lui dans nos murs, dès le lendemain. Je la libération de la Ville.

Les bureaux de la Mission Française continueront à fonctionner comme auparavant ; à M. Demolon succède M. Rodde, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Le retour de M. le Chanoine Leclercq

Le peu de place dont nous disposons ne nous a pas permis de donner un compte-rendu complet de la cérémonie organisée, dimanche, à l'occasion du retour, à Tourcoing, de M. le chanoine Leclercq.

Nous publions, aujourd'hui, un résumé des discours qui ont été prononcés au cours de cette émouvante démonstration :

Discours de M. Philippe Desurmont

M. Philippe Desurmont, au nom du Conseil paroissial, a dit le sentiment de fierté qu'il éprouvait, en assurant à nouveau M. le Doyen des sentiments de respect et de vénération que la paroisse professait pour son digne pasteur.

« Vous êtes apparu, dit-il, dans notre ciel noir, comme une lumière, pour nous guider. Dès les premiers jours de l'occupation vous fîtes en but aux tracasseries de l'ennemi, et vous ne deviez pas tarder à lui être suspect. »

M. Desurmont rappelle la courageuse et digne attitude du vénérable ecclésiastique, lors de la réquisition des cuivres. « Le cuivre, que l'occupant voulait nous prendre, était destiné à la fabrication de projectiles qui devaient porter la mort parmi nos frères. Sans vous soucier des suites que pouvait avoir pour

vous l'acte que vous avez commis, vous nous avez fait prendre notre devoir : nous nous ditons l'inquiétude de cette mesure, contraire aux droits, et qu'obéir aux ordres de l'ennemi nous exposait à nous faire juger comme traîtres par nos compatriotes. »

« Le châtiment ne se fit pas attendre : Traité devant un conseil de guerre, vous balloitez entre l'emprisonnement et la mort. Ce fut l'emprisonnement, puis l'exil... »

« Votre nom brilla dans l'histoire comme un synonyme de courage. Sous votre humble soutane de prêtre un cœur de héros battait. Vous avez connu les horreurs de la captivité, les tristesses de l'exil, mais la joie qu'éprouve aujourd'hui notre peuple doit verser sa baume sur les blessures du passé. »

M. le chanoine Leclercq a remercié, disant qu'il compte plus que jamais sur le dévouement et les lumières des membres du Conseil paroissial.

Discours de M. le chanoine Poulet

Après le chant des vêpres, M. le chanoine Poulet, doyen de Notre-Dame, a pris le premier la parole.

« Votre retour, cher M. le doyen, a-t-il dit, après de longues années qui furent pour nous des années de longues souffrances physiques et morales, cause une grande joie parmi nous ; il cause aussi de la fierté, car nous vous voyons avec l'aurole de gloire que donne toujours le devoir accompli dans l'héroïsme du sacrifice. Tous voient en vous le modèle accompli du bon prêtre, du bon pasteur, du vrai français dont la conscience est toujours sensible au dévouement qu'il doit à la Patrie. C'est donc le vrai prêtre français que nous saluons en vous... »

« Le devoir patriotique vous était apparu. Pouvez-vous s'incliner ? Le bon sens disait : non, mais la crainte d'un ennemi cruel était tentante pour beaucoup. Il fallait un mot d'ordre pour rallier les consciences alarmées ; vous n'avez pas hésité à le donner. Vous n'ignoriez pas ce à quoi vous vous exposez. Qu'importe ! le devoir était impérieux. Et ce devoir vous l'avez indiqué du haut de cette chaire ; grâce à votre parole, la résistance a été réalisée complètement ici et dans les villes voisines. »

« Votre sacrifice a été fécond, mais combien chèrement vous avez payé ce succès. C'est ce que nous ne saurons jamais. Sans doute, nous présentions bien ce que devaient être là-bas vos souffrances, et c'est pourquoi nous avons beaucoup prié. Et pour nous, ce sont ces prières et le mérite de votre sacrifice surtout qui nous ont obtenu de Dieu que vous puissiez nous être si heureusement rendu. Qui sait même si ces souffrances, si chrétiennement supportées ne sont pas pour une cause de la délivrance prodigieuse de nos trois villes. Ce serait déjà Monsieur le Doyen, une première récompense. »

M. le chanoine Poulet termine en formant des vœux pour le vénérable doyen de St-Christophe.

Discours de M. l'abbé Marichel

M. l'abbé Marichel, qui, pendant l'absence de M. le chanoine Leclercq, remplit les fonctions de curé-administrateur de la paroisse, prononce également une éloquente et touchante allocution.

Il rend grâce au Ciel de la protection qu'il accorda à M. le chanoine Leclercq, durant sa longue captivité, et dit le bonheur éprouvé en ce jour où le Père est rendu à ses enfants, le Pasteur à son troupeau.

Après avoir rappelé, lui aussi, les motifs qui ont amené l'arrestation, puis l'emprisonnement de M. le Doyen, il dit : « Et si les grands ont voulu ignorer votre acte, vos paroissiens ne l'ont pas oublié ; ils l'ont compris, et votre nom restera dans l'histoire. »

M. l'abbé Marichel dit la reconnaissance des paroissiens, reconnaissance qui s'est traduite par des prières en faveur du patriote généreux, du prêtre courageux, et qui se manifeste, en ce beau jour, par les vœux que tous forment pour leur Pasteur.

Réponse de M. le chanoine Leclercq

M. le chanoine Leclercq, que toutes ces paroles ont ému, reporte à Dieu les éloges qu'on vient de lui faire entendre.

« Béni soit Dieu, dit-il qui m'a inspiré, qui m'a fait protester contre les procédés de l'ennemi. J'ai souffert pour vous, avec vous. Ils m'ont humilié, ils me traitaient comme un forçat, ne me laissant rien de ce que je portais ; ils me revêtaient d'un uniforme ; me firent subir les formalités les plus humiliantes pour mon caractère de prêtre et d'homme, me considèrent comme un criminel de droit commun, et comme tel enfermé dans une cellule. Dans la courte promenade quotidienne, je côtoyais des forçats, des assassins qui portaient les fers aux pieds et aux mains. »

M. le Doyen rappelle ensuite que sa libération, après seize mois de détention, dont quinze mois de prison cellulaire, est due à l'intervention du Pape, « du Pape qu'on a calomnié et qu'on calomnie encore. On sera étonné, ajoute-t-il, quand on saura tout ce qu'il a fait, quand on saura les services qu'il a rendus. » Il exprime sa reconnaissance au Souverain-Pontife, à ceux qui sont intervenus auprès de Sa Sainteté, ainsi qu'à son éloquent défenseur, qui, non content d'avoir parlé devant le conseil de guerre, est encore intervenu auprès des autorités allemandes.

L'orateur dit la joie qu'il éprouvait, quand, le 29 décembre dernier, il mettait le pied sur le sol de la Patrie bien-aimée, quand, ces jours derniers, il passait sur la place de la Concorde, à Paris, et devant la statue de la Ville de Lille, garnie de fleurs et de drapeaux. Mais tout cela n'était pas la ville de Tourcoing, ni son cher clocher de Saint-Christophe. Il dit ensuite sa reconnaissance à Dieu, pour la protection accordée à la Ville, pour avoir permis que nous ne soyons pas Allemands, pour avoir suscité tant de dévouements.

« Béni soit Dieu, dit-il, qui a travaillé visiblement pour la France ! »

M. le chanoine Leclercq adresse ses louanges aux Tourquennois, qui ont bien fait leur devoir, comme chrétiens et comme Français. C'est aux prières qu'ils ont adressées à Dieu, affirme-t-il, qu'ils doivent d'avoir supporté si dignement et si courageusement ces dures épreuves. Il relève également en passant la conduite si digne et si noble en toutes circonstances du clergé de Tourcoing, et signale l'acte récent des jeunes prêtres, s'en allant volontairement pour se constituer les anges gardiens des enfants de Tourcoing enlevés par l'ennemi.

« Je reviens au milieu de vous, fait-il ensuite, pour vous aimer, et vous aimer plus encore qu'auparavant ; pour vous consoler, car il y aura tant d'absences, tant de deuils ; pour me consacrer tout entier à vous, vous donner les dernières années de ma vie. » Il réclame en retour les prières de ses paroissiens, leur docilité et leur confiance. Il fait ensuite appel à l'union de tous les Français, l'union complète entre le pasteur et ses ouailles ; qu'il n'y ait plus de persécution religieuse et que, partout, soient respectées les croyances et les